



NB-OL 22/12/2021

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 7 Décembre 2021 à 18H

La réunion du Conseil a été tenue à la Veyrière ; étaient présents :

- **administrateurs** : Brigitte Lacombe, Mireille Kishazy, Nicole Barbier, Charles Lacombe, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Jacques Lelarge, Représenté : Luc Corneloup (mandat au Président). Le Conseil peut délibérer valablement (10/11) -
- **adhérents** : Jacques Hergott, Jérôme Weite, Richard Serret, Claudine Beraud

Pièces jointes envoyées avant la convocation :

- *ordre du jour du CA repris ci-après.*
- *PV du CA du 02/11/2021 diffusé aux adhérents sur accord du bureau.*
- *Gouvernance et commissions. Mail du Président du 2/12/2021 rappelant l'organisation et le fonctionnement.*
- *listes des dépôts de dossiers d'urbanisme du mois de novembre*
- *compte rendu du GT Sécurité, propreté, tranquillité publique*
- *compte rendu du CM*

1) Approbation formelle du procès-verbal de la réunion du 02/11/21.

Le projet est approuvé à l'unanimité des présents et sera mis en ligne sur <https://bienvivreaveyrier.org> rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

2) Commissions permanentes (bureau) :

21) Urbanisation, PC et DP

Claude a envoyé aux administrateurs la liste « des dépôts de dossier d'urbanisme » datée du 10/11/2021.

- Résidence de la Voûte : demande de PC de 7 logements dans l'immeuble de l'ex fruitière Démolis donnant sur la place des enfants, rue de la Voute, comprenant aussi 7 parkings de plein pied. Ce dossier paraît conforme au PLU, y compris sur la hauteur, les prospects et le nombre de parking. Des voisins s'inquiètent de la hauteur de la construction (12m), d'autres pour le parking des résidents du quartier. Claude et Nicole sont allés à la mairie consulter à nouveau le projet dont la conformité n'est pas remise en cause après ce 2^{ème} examen. Olivier fait remarquer que la question du parking sur la place est signalée comme refusée par le promoteur et dans les formulaires officiels. Des adhérents avaient demandé à Jean Claude d'en discuter. Une date leur avait été proposée (29/11/2021) pour faire le point avec le Président, le 1^{er} VP et le trésorier et envisager ensemble des discussions d'aménagements de bon voisinage avec le promoteur ; Olivier, Claude et Jean-Claude ont attendu en vain les adhérents concernés.

BVV n'a pas, à ce stade, identifié de motifs de recours, et serait débouté (pas d'intérêt à agir) en justice. Il faudra veiller à d'éventuels modifcatifs et à la conformité d'exécution. On vérifiera la conformité des tuiles.

- « A Coppet », les travaux de remplacement de la toiture sont avancés.

- SCI « du domaine du Château » dépose pour la troisième fois d'une demande de PC pour agrandissement de la villa d'origine (déjà augmentée en nombre de logements, y compris dans les combles avec création d'un escalier extérieur et de vélux, et complétée dans le ténement de 2 villas, d'un garage et d'une annexe, les 2 derniers sans PC ni DT) à 25 mètres de la tourelle classée du Château de Fesigny et en bordure d'une zone naturelle. L'architecte des bâtiments de France avait donné un avis négatif après sa visite sur les lieux et la précédente demande de PC avait été refusée le 29/04/2021 pour plusieurs motifs, y compris vis-à-vis du PLU (cf UB11...). A surveiller.

- Rampe de Fesigny : la SCI Green Fox demande une nouvelle modification du permis de construire ; des adhérents s'étonnent de la pose de tuiles plates et non de tuiles écailles en centre bourg et à proximité du château.

22) Mobilité

Une commission extra-municipale devrait être créée.

Le container à Vélo déposé place de la poste va être positionné sur le haut du parking de la route du Port, accessible par escalier depuis le rond-point des Pérouzes et la fin de la voie verte comme le Président l'avait demandé au Maire dès son installation (Ndlr : translation faite le 10 décembre).

A défaut d'informations du CD 74, Olivier demandera au SILA le nombre de passages et l'accidentologie de la voie verte et des aménagements cyclables en rive Est.

Bilan du bus des plages : pas de réponse du GA (VP Mobilités saisonnières).

3) Groupes de travail (GT) :

Introduction du président.

Après rappel des règles de gouvernance, Olivier développe quelques éléments de contexte et suggère que nous passions de l'étape du laboratoire d'idées à celle des recommandations justifiées.

- Parking : problème récurrent à Veyrier (comme dans les centre -villes et les bourgs anciens), accentué par la variabilité des besoins entre saison et hors saison, jours ouvrés et week-end, horaires. Les gens, résidents et visiteurs, demandent des parkings. A noter : 65% des déplacements étaient faits en 2019 en voiture individuelle. Historiquement, l'habitat vernaculaire ne prévoyait pas l'arrivée de l'automobile ; des maisons individuelles ont été partagées en plusieurs appartements ; des garages de maisons plus récentes (prévus conformément aux règlements des POS, PLU) ont été transformés en habitable ; le nombre de voiture par famille est passé de 1 à 2, 3 voire plus ; sans compter le développement de l'urbanisation, celui du tourisme (9164 lits touristiques en rive Est, versus 6351 habitants) et celui du airbnb.

BVV a recommandé de développer une politique de stationnement adaptée dans son étude du 12/02/2021. (Zone par zone en fonction des besoins -habitants, visiteurs, transit- et du développement de l'offre de TC, avec une gestion différenciée du stationnement payant).

-priorités : le Presbytère pour les bâtiments communaux (cf. échéance à CT) ; les 5 ou 6 chemins de liaison les plus importants à sécuriser, aménager, flécher, éclairer... dans le bourg pour les habitants vs les sentiers de randonnée ; la route de la Corniche (aménagement futur) vs la route du Mont Veyrier.

- leg Tardivel: concerne-t-il la place des enfants ? Nous nous posons la question du statut de cette place depuis plusieurs mois. Nicole et Paquito ont cherché via internet ; Mireille est allée aux archives départementales et n'a rien trouvé (pas de n° de parcelle) sur la place des enfants, qui apparaît depuis longtemps comme partie de la voirie. Charles Lacombe a demandé au 1er adjoint d'exhumer les archives municipales il y a quelques mois ; il est certain qu'il faut continuer à chercher. Brigitte va s'en occuper.

31) Sécurité, Propreté, tranquillité publique :

Une dizaine d'adhérents se sont plaints d'incivilités (bruits, musique, injures...), d'insécurité (dealers, vols, vitesses excessives, circulation sur les trottoirs et chemins ...), de malpropreté (poubelles, déchets, mégots, déjections ...) qui dépassent les troubles normaux de voisinage et iraient croissant, perturbant la qualité de vie des riverains, la tranquillité des habitants et dégradant l'aspect du centre bourg. Le groupe s'est réuni le 24 novembre à 17 h à la Villa du Lac, en petit comité, la salle de la Veyrière étant fermée (voir compte rendu examiné en réunion).

32) Chemins et Sentiers :

Le groupe de travail s'est réuni le 22 novembre, Georges a réalisé la liste des chemins avec carte et cotation des difficultés de chaque sentier comme on le fait pour les itinéraires de grande randonnée. Les chemins souvent ascendants et les sentiers suivant parfois les courbes de niveaux, forment un maillage commode. Une réunion a eu lieu sous l'égide de la Mairie pour les sentiers. Le GT prévoit une nouvelle réunion en décembre, bien qu'il semble difficile de disposer d'une salle à la Veyrière.

Olivier demande à Georges de concentrer les recommandations sur les chemins qui sont plus importants pour les habitants dans les liaisons internes au village (cf routes du haut - centre bourg-école- plages etc ex chemins des Champs, du téléphérique, des Pérrolles depuis la route de la Combe, des Contrebandiers ...)

33) Routes du haut :

Georges rend compte de la réunion du 22/11 à la Veyrière.

Ces routes ont évolué avec l'urbanisation, surtout la route du Mont -Veyrier, qui n'a jamais été aménagée dans tous ses aspects et il y a plusieurs emprises de riverains sur la voie publique. Pour la route de la Corniche ce n'est pas le cas mais les stationnements de randonneurs sont très limités. Pour la route de la Combe c'est le même problème avec l'étroitesse. Outre la sécurité des piétons (cf marquages avant la saison en suite des travaux BVV et d'autres avec la Mairie), le groupe veut aussi attirer l'attention de la municipalité sur les risques de débordement (glace par temps froid), et d'éboulement.

Au dernier conseil municipal, un intervenant extérieur à BVV a reproché aux élus de n'avoir rien fait sur les routes du haut depuis 20 ans. En 2022 il va y avoir des travaux de rénovation : fibre optique, câble sur la route de la Corniche et il faudra refaire la structure de cette route. Il est donc prioritaire d'en discuter avec les documents du Cerema, mais dans une vision globale de la circulation à long terme. (cf. Plan BVV 12/02/21).

34) Groupe Centre Village :

Ce groupe de travail animé par Jacques Hergott réunit finalement les 3 ou 4 sous-groupes envisagés avant l'été, avec une dizaine de personnes. Lors de leur première réunion ils ont fait une balade découverte près du presbytère, l'école, la place des enfants et la villa du lac. L'idée est de faire des propositions simples et progressives. La difficulté majeure est le manque de places de stationnement et la décrépitude et saleté de la rue de la voûte qui n'incitent pas à la visiter.

En guise de 2^{ème} réunion Olivier a organisé le 29/11, une visite du presbytère avec l'adjoint à l'urbanisme et aux travaux. Y ont participé avec grand intérêt une petite dizaine d'adhérents.

Il faut garder une vision cohérente du village entre le rond-point des Pérouzes et le croisement R909-909a, penser à l'équilibre entre la place de la poste, le presbytère et la Villa du Lac.

La municipalité Maniglier avait envisagé, sans s'en ouvrir officiellement, la bibliothèque en rez-bas (humide, et sombre) du Presbytère, ce qui était une double erreur (cf blog ol « La culture prend l'eau ») sans analyse de ses facteurs de succès actuels, de l'avis des bibliothécaires et de la difficile cohabitation livres/ humidité.

4) (ex journée associations du) 12/12/2021 : Fête du Village :

Philippe Abrahami, 1^{er} adjoint, avait demandé cet été aux associations si elles souhaitaient participer à une fête du village dans le centre bourg ou dans plusieurs lieux. Finalement la date du 12 décembre est retenue. Une réunion est programmée en Mairie le 8/12. BVV réfléchit à la manière d'y participer. Pourquoi ne pas proposer en accord avec Veyrier Patrimoine une visite du centre bourg et accueillir les habitants et mieux connaître leurs attentes. Il reste à vérifier les objectifs, préparer le matériel, organiser les permanences.

5) Point administratif du trésorier :

Jean Claude annonce que nous avons reçu 122 Cotisations à date.

6) Actualité GA, SILA et réseau associatif (président) Schéma mobilité :

Tram-BHNS : On est passé d'une gestion de projet sur expertise d'ingénierie à une dispute politique.

Le 100% BHNS, qui est la solution qu'aucun des 2 consultants ne recommande, a la faveur de la Présidente et le mixte Tram-Bhns, mais pas sur le bon trajet (Seynod versus Rive Ouest écartée), celle du Maire d'Annecy. Par ailleurs l'autorité régionale environnementale met en garde les élus sur le Plan de mobilité (PDM ex PDU) arrêté, donnant par la même un motif de reconnaissance des travaux précédents du Grenelle, qu'Olivier ne veut pas voir instrumentalisé dans les querelles partisanes entre factions politiques.

7) Questions diverses

Georges a assisté au dernier conseil municipal et nous fait un petit compte rendu : il va y avoir neuf horodateurs connectés (quatre de plus qu'avant).

Discussion au niveau des tarifs communaux : les boucles d'amarrage vont baisser. Il n'y aura pas de ponton reconstruit sauf deux pour les pêcheurs.

Le presbytère : la mairie réfléchit et veut un lieu ouvert, polyvalent, dédié à l'histoire de Veyrier, peut-être bibliothèque, salle de détente, endroit pour les enfants, expositions temporaires et au deuxième étage appartement pour saisonnier, pas de médecin dans le presbytère. BVV doit hâter ses recommandations.

Prochaine réunion ouverte du CA : mardi 4 Janvier 2022 à 18 h. à la salle de réunion de la Veyrière.